

POLICE DES ROUTES

Restriction de circulation

Communes d'Ecublens et Crissier

RC 82 B-P Crissier – Ecublens Route du Pont Bleu

Dans le cadre de la construction d'un nouveau pont (Pont Bleu) sur les chemins de fers fédéraux suisse, le tronçon de la RC N° 82 B-P Crissier – Ecublens, compris entre La Rue du Jura (Crissier) et le Chemin de Champ-Colomb (Ecublens), les restrictions de circulation suivantes seront mise en place

Du mardi 4 décembre 2018 à fin octobre 2019

**OSR 2.16 - Poids maximal 3,5 tonnes
OSR 2.19 – hauteur maximale – 2,80 mètres**

Une signalisation de déviation sera mise en place par Rue du Jura – Route de Bussigny – Route de Renens – Route de Genève – Giratoires de Reculan et Poinboeuf – Route de La Pierre – Rue du Villars dans les deux sens

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
La mobilité et des routes**
DGMR – Division entretien

FAO :

Mardi 4 décembre 2018

Avis :

Communes de, Crissier – Ecublens – Renens – Chavannes-près-Renens

Gendarmerie, CET, Blécherette – Renens

Pol-ouest

Région Centre, Lausanne

ECA, Pully - SDIS

Manifestations – Transports spéciaux

Urgences-Santé - Police-viasuisse